



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec

**ESTRIE**

MRC de Coaticook, du Granit, de Memphrémagog et du Val-Saint-François  
Ville de Sherbrooke | Conseil de la culture de l'Estrie

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Appel à projets pour les artistes, écrivains et organismes artistiques de l'Estrie**

**Sherbrooke, le 12 juillet 2019** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) de Coaticook, du Granit, de Memphrémagog et du Val-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Estrie, lancent le 3<sup>e</sup> et dernier appel à projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie.

À l'occasion de cette dernière année de l'entente triennale, les partenaires réitèrent leur engagement à soutenir la création, la production et la diffusion dans le domaine des arts et de la culture, et ce, en raison principalement de l'importante contribution des artistes, des écrivains et des organismes culturels à la vitalité d'un milieu de vie, notamment en facilitant l'accès des Estriennes et des Estriens aux arts et à la culture.

Les artistes, écrivains et organismes artistiques estriens **ont jusqu'au 10 octobre 2019** pour déposer un dossier auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce programme de financement a pour objectifs de :

- Stimuler la création artistique dans la région
- Contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains
- Favoriser la rétention dans leur localité
- Encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.

### **Formulaires d'inscription sur le site du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**

Pour connaître tous les détails du **Programme de partenariat territorial de l'Estrie**, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3-A : Soutien à la mobilité – Artistes](#)
- [Volet 3-B : Soutien à la mobilité – Organismes](#)

### **Soutien aux artistes et aux organismes, offert par le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE)**

Le CCE offre des **services-conseils** permettant aux artistes et aux organismes artistiques de vérifier l'admissibilité de leur projet et de s'assurer qu'il réponde aux objectifs et aux conditions du programme. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Guillaume Houle, agent de développement culturel : 819 563-2744, poste 223 ou [guillaume.houle@cultureestrie.org](mailto:guillaume.houle@cultureestrie.org).

Le CCE offre également une **séance d'information le 28 août de 18 h à 19 h**, à réserver à votre agenda. Plus d'information à venir.

Les artistes professionnels et les travailleurs culturels peuvent profiter d'une formation offerte par le CCE, « Tout ce que vous devez savoir pour obtenir une bourse », afin de se familiariser avec les exigences de l'Entente de partenariat territorial. Cette **formation se tiendra le 10 septembre prochain de 9 h à 17 h**, à réserver à votre agenda. Plus d'information à venir.

➔ **Information et inscription : [www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org) ou 819 563-2744.**

## À propos de l'Entente de partenariat territorial avec la collectivité de l'Estrie

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 295 000 \$, investi par les territoires partenaires que sont les MRC de Coaticook, du Granit, de Memphrémagog et du Val-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke, pour un total de 590 000 \$. Ce montant, réparti sur trois ans (2017-2020), assure la mise en œuvre du programme de partenariat territorial avec la région de l'Estrie afin de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité pour les artistes résidant sur le territoire des partenaires. À ce jour, les deux premiers appels à projets ont permis à 11 organismes artistiques et à 18 artistes professionnels d'accéder au financement nécessaire pour mener à bien des projets artistiques et culturels structurants pour un total de 383 000 \$.

## À propos du Conseil de la culture de l'Estrie

Étroitement lié au développement culturel de la région depuis 1977, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe et soutient des artistes, des organismes et des travailleurs culturels issus de toutes disciplines artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire de l'Estrie. Ses membres proviennent des six MRC de la région et de la Ville de Sherbrooke. Il a pour mission de contribuer à l'essor, à la reconnaissance et à l'accès de la culture et des arts professionnels en Estrie. Souhaitant mobiliser l'ensemble des forces vives de tous les secteurs de la société estrienne, le Conseil privilégie une approche sociétale multisectorielle et pluridisciplinaire. Ses activités de concertation le conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et en culture auprès de différents partenaires.

[www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org)



Parmi les boursiers de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie : la chorégraphe Elise Legrand | © Photo : Frédéric Gosselin

– 30 –

### Source

Hélène Blais  
Conseillère en communication  
Conseil de la culture de l'Estrie  
819 563-2744, poste 227  
Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/conseilcultureestrie)



### Renseignements

Karine Côté  
Conseillère en communication et à la promotion des arts  
et des lettres | Conseil des arts et des lettres du Québec  
1 800 608-3350  
Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/calq) ou [Twitter](https://twitter.com/calq)

